

INFORMATION KATA

Suite à la dernière réunion plénière de la Commission de Grades de la CSDGE et après avoir été présentée en Assemblée Générale du 09 Avril 2017, nous vous communiquons une information importante liée à la réglementation des grades :

À compter du 1^{er} Septembre 2017, le kata du 1^{er} dan devra être validé avant les tests shiai. Si, à compter de cette date, un judoka est en cours d'obtention de son 1^{er} dan et qu'il a déjà comptabilisé des points en test shiai sans avoir le kata, alors les points seront validés mais il devra nécessairement valider son kata avant de pouvoir à nouveau se présenter aux tests shiai.

La mise en place de cette mesure fait suite aux difficultés de gestion des flux de population sur les tests shiai, qui nous ont été remontées par les Ligues, les secrétaires de CORG et les responsables de l'ETR notamment sur les regroupements nationaux.